

Initiatives ministérielles

Je suis à la disposition de mes électeurs. Ils n'ont qu'à appeler à mon bureau et à demander à me voir. C'est merveilleux. Je suis à la Chambre du lundi au vendredi dans l'assemblée législative la plus importante du Canada où j'ai le privilège de représenter mes électeurs. C'est ici que nous travaillons. Si nous pouvions déménager le Parlement à Hamilton-Ouest, mes électeurs seraient très heureux, mais il y a malheureusement 295 députés qui voudraient la même chose. Comme nous ne pouvons même pas convaincre le gouvernement de nous donner un aéroport, nous n'obtiendrons certainement pas la Chambre des communes. Mes électeurs peuvent cependant demander à me voir le samedi.

• (1850)

Le bureau de circonscription reste ouvert les samedis dans ce but précis. Si nous aimons vraiment notre travail, si nous sommes ici parce que nous croyons dans notre pays et que nous voulons servir les intérêts de nos électeurs, si chacun d'entre nous veut représenter efficacement les intérêts de sa localité, où qu'elle se trouve, nous devons être à la disposition de ceux que nous représentons. C'est pour cela qu'on nous paie et c'est pour cela que nous sommes ici.

Je ne veux pas mettre le député de Surrey—White Rock—South Langley à l'épreuve, mais je lui poserai la question suivante: «Quand a-t-il vu la lumière?»

M. Friesen: Oh, vous avez une question?

M. Keyes: J'y arrive! C'est la période des questions et des observations. Je ferai d'abord une observation, et je poserai ensuite la question au député.

Depuis combien d'années le député siège-t-il à la Chambre?

Une voix: Depuis trop longtemps.

M. Friesen: Seize ans; cela n'a pas d'importance.

M. Keyes: Le député siège à la Chambre depuis 16 ans. Va-t-il enfin voir la lumière. . .

M. Laporte: À l'ordre, laissons quelqu'un d'autre poser une question.

M. Keyes: Je pose une question. Quand la lumière s'est-elle finalement faite pour que ce député juge important, après 16 ans, de retourner dans sa circonscription pendant une semaine sur quatre.

Il semble s'être assez bien tiré d'affaires ces 16 dernières années. S'est-il jamais levé en Chambre pour dire: «Fichtre, monsieur le Président, je dois retourner auprès de mon association de circonscription au moins une semaine sur quatre, sinon je ne peux pas faire mon travail.»? Non. Durant les 16 années qu'il a siégé à la Chambre, il n'y a jamais eu de problème.

Le gouvernement nous arrive maintenant pour la réforme parlementaire avec ce nouvel édit, cette recette magique qui n'a aucun sens. Il s'agit d'un appendice qui, comme un bras, devrait être sectionné.

M. Friesen: Monsieur le Président, voici un résident de Hamilton qui quitte son bureau à neuf heures et qui peut être ici à 10 h 30. Il n'a pas à changer de fuseau horaire.

Ce sont des discours comme celui-là qui font que l'Ouest méprise de plus en plus le centre du pays. Il peut voter ici le mercredi et assister à une réunion dans sa circonscription le soir même.

Voulez-vous savoir ce que je dois faire? Je quitte Vancouver à 9 heures et j'atterris ici à 16 h 30. Cette journée est perdue. Lui, il peut quitter son bureau à 9 heures et arriver ici à 10 h 30.

Monsieur veut jouer au plus fin, mais cela ne prendra pas. Il nous parle de toutes les brochures et autres choses qu'il envoie à ses électeurs. Très bien. Je fais de même. C'est pour cette raison que je siége ici depuis 16 ans. Je ne crois pas qu'il sera ici encore longtemps avec ce genre d'attitude.

Malgré toutes les lettres, les documents et les bulletins parlementaires que nous leur envoyons, ce que les gens souhaitent réellement, c'est encore de pouvoir nous parler en personne. Ils veulent nous rencontrer. Et cela n'est pas facile lorsque vous devez pour ce faire prendre un vol d'une durée de six heures un jeudi ou un vendredi. Ce n'est pas facile de faire six heures d'avion après une journée de travail et de rencontrer ensuite des électeurs.

Réveillez-vous et voyez comment le Canada est grand. Je voudrais que ce député sache, monsieur, que c'est une chose que d'envoyer des bulletins parlementaires et que c'en est une autre de s'entretenir avec ses électeurs en personne. Peut-être croit-il que son épouse se contente d'un appel, mais je pense qu'elle préférerait le voir en chair et en os. C'est aussi ce que veulent nos électeurs.

Une lettre ne suffit pas. Un bulletin parlementaire préparé par notre personnel ne suffit pas. Ils veulent nous voir. Ils veulent nous rencontrer. Pour une fois,